

GRAND DEBAT SUR L'ECOLE

Le grand débat sur l'école au collège de Meximieux a été organisé sur deux demi journées et a accueilli 109 personnes.

La discussion sur le constat que nous pouvons faire sur l'école actuelle a porté essentiellement sur deux thèmes :

- Le collège
- Le système éducatif et l'emploi

Avant de rendre compte des différents débats au sein des commissions, quelques points apparus lors de cette discussion méritent d'être rapportés ici.

Même si la question de l'amélioration du système éducatif en général et du collège en particulier semble bien acceptée, beaucoup se demandent si il y a une urgence à réformer l'école.

Un autre questionnement transversal fut : Est ce que l'école doit suivre l'évolution de la société ou rester un point d'ancrage, un bastion de valeurs fondamentales parfois remises en question ?

Est ce que le décalage entre le collège et la société est un signe d'échec du collège ou au contraire l'expression de son rôle éducatif ?

Les débats se sont arrêtés sur la notion de prise en compte au sein de l'école de l'évolution rapide de la société sans y être assujetti, au contraire. L'exemple le plus parlant a tourné autour de la notion de « valeur travail » qui pourrait être opposé à la notion de « consommation de masse ».

Le problème des rythmes de l'élève vis à vis de l'apprentissage ont été évoqués avec des propositions concrètes qui furent ensuite débattues dans les commissions.

Certaines personnes ont tenues à signaler qu'ils reconnaissent l'utilité d'un tel débat au niveau local entre les différents acteurs et bénéficiaires de l'école, mais estiment qu'au niveau national ceci tenait plus de la manipulation d'opinion que de l'expression démocratique.

I FAUT-IL REDEFINIR LES METIERS DE L'ECOLE ?

1. Vaut mieux définir la spécificité du métier d'enseignant en maternelle, école élémentaire, collège et lycée ?

Les métiers d'enseignant doivent avoir une base commune de connaissance :

- approche psychologique de l'enfant

- connaissance de la réglementation qui accompagne la fonction d'enseignant

A partir de ces connaissances, il faudrait adapter la formation car les aptitudes ne doivent pas être les mêmes selon le niveau auquel on enseigne

Il devrait exister la possibilité de passer d'un corps d'enseignement à un autre.

Le choix entre le collège et le lycée n'en est pas vraiment un. Dans les faits seuls les agrégés se retrouvent au lycée.

Il faut maintenir la différence de recrutement entre le primaire et le secondaire mais ne surtout pas instaurer une différence entre le collège et le lycée.

Pour les enseignants en zone difficile, il faudrait une formation continue sur le terrain dispensée par un personnel spécifiquement employé pour cela.

Il faudrait donner la possibilité aux enseignants de prendre une année sabbatique pour faire une pause ou se reconvertir.

Il faudrait prévoir une heure dans leur emploi du temps pour qu'ils puissent se concerter avec leurs collègues.

L'enseignant a un rôle éducatif : celui d'apprendre à vivre en groupe, à suivre un cours...pour le reste, ce rôle revient à la famille.

2. Faut-il développer les métiers de l'éducation et de la vie scolaire ?

Les conseillers d'orientation psychologues, les assistants sociaux et les infirmiers scolaires sont trop peu nombreux.

Il faut plus de conseillers principaux d'éducation car ils ne peuvent être à la fois sur le terrain et dans leur bureau. (1,5 postes pour 1000 élèves...)

La professionnalisation des personnels de surveillance et d'encadrement peut être intéressante mais supprimera la possibilité pour des étudiants de financer leurs études.

3. Faut-il repenser les rôles des directeurs d'école et des chefs d'établissement ?

Il faut définir un statut particulier. Un personnel de direction n'est pas un enseignant.

Il faudrait revoir l'évaluation des enseignants car un chef d'établissement n'a pas la possibilité de promouvoir un enseignant qui le mérite.

Il faudrait alléger la fonction des chefs d'établissement notamment pour les actes administratifs et financiers.

II COMMENT L'ECOLE DOIT-ELLE S'ADAPTER A LA DIVERSITE DES ELEVES ?

- 1. Définir un socle commun de compétences et de savoir être minimum, pour tenir compte de la diversité des élèves, avec des compléments de formation dans différentes disciplines selon les aptitudes des élèves et les bilans de compétence.**

Le socle commun serait insuffisant pour suivre au lycée général. C'est le professeur de la discipline concernée qui définit les compléments de formation en fonction des compétences de l'élève. Cependant, il faut que l'élève puisse suivre des compléments de bon niveau dès qu'il en est capable pour ne pas perdre espoir d'aller au lycée. L'élève peut être amené à rester un an de plus au collège s'il rattrape tardivement un bon niveau.

Une grille de compétences transversales devrait être élaborée pour suivre les élèves d'année en année, sorte de livret scolaire permettant le suivi des acquisitions fondamentales.

On bute sur le problème des élèves en difficulté. L'exemple à suivre semblerait être celui de la classe de 3ème d'insertion qui fonctionne avec une grille d'exigences communes et obtient des résultats grâce à la cohésion de l'équipe pédagogique depuis 10 ans et grâce à l'absence du stress des programmes. La mise en valeur des compétences extra-scolaires des élèves les pousse à se retourner vers les autres disciplines (apprendre l'Italien pour préparer un voyage à Venise). Mais comment diversifier les pratiques d'enseignement sans moyens, sans structures, avec des programmes rigides ?

- 2. Concevoir les programmes de manière à rendre les élèves d'avantages actifs, pour tenir compte des compétences du socle commun et des compléments de formation. Prévoir des moyens nécessaires pour maintenir le groupe-classe et des heures dédoublées.**

On pourrait concevoir des groupes de bon niveau formés d'élèves nombreux tandis que des « groupes de besoins » de 6 ou 7 élèves serait redéfini chaque trimestre au sein des classes.

Une contradiction forte apparaît au sujet du contenu des programmes. Ils sont trop concentrés pour pouvoir prendre en compte le rythme des élèves, pourtant les professeurs de mathématiques et de sciences dénoncent une baisse du niveau. Les bons élèves ont droit à aller au maximum de leurs compétences, notamment dans les milieux défavorisés, qui disparaissent des classes préparatoires.

- 3. Concevoir des rythmes scolaires nouveaux, avec un collège en 3, 4 ou 5 ans selon la rapidité d'acquisition des compétences.**

Le collège unique est un moule qui uniformise au lieu de respecter la diversité des élèves. Les objectifs du collège devraient être redéfinis pour prendre en compte cette diversité.

Si l'élève change de niveau dès que ses compétences sont validées, on ne peut guère respecter le groupe classe et on risque de créer des classes homogènes. Par contre l'élève peut avancer à son rythme.

III QUELLES DOIVENT ETRE LES MISSIONS DE L'ECOLE, A L'HEURE DE L'EUROPE ET POUR LES DECENNIES A VENIR ?

Il s'agit de commencer déjà de parler de l'Europe, de favoriser l'ouverture à l'Europe au sein même des cours.

Les missions de l'école sont, et doivent rester, instruire et éduquer.

1. Instruire

Transmettre des savoirs fondamentaux : lire, écrire, compter, comprendre un texte et tout message véhiculé par un autre support.

Puis passer à l'abstraction en rapport avec ces différents domaines.

2. Eduquer

L'école a un rôle éducatif auxiliaire par rapport à celui des parents. L'école doit permettre de comprendre et d'acquérir les codes sociaux en vigueur en fonction du contexte.

La finalité des missions exposées, dans un cadre européen ou national, est de permettre aux élèves de s'adapter à une société en évolution constante. De ce fait, certains moyens semblent indispensables :

- Une Ecole publique nationale
- Assurer l'égalité des chances sur tout le territoire
- Répondre à la diversité des élèves afin que chacun puisse disposer d'un même socle de compétences puis acquérir des outils qui lui permettrait d'évoluer seul.

IV COMMENT PRENDRE EN CHARGE LES ELEVES EN GRANDE DIFFICULTE ?

La grande difficulté n'est pas aisée à définir. Elle peut être scolaire, toucher le comportement à l'école, concerner le handicap intellectuel, physique.

Les parents témoignent des aides instituées (P2I, PAE, PAI...) et des disparités suivant les écoles.

Question : Pourquoi encore tant de problèmes à l'arrivée en 6^{ème} ?

Il faudrait redéfinir les programmes du primaire sur les fondamentaux : lire, écrire, calculer et mémoriser.

Il faudrait plus de personnels spécialisés : médecins, psychologues, infirmières, assistantes sociales, orthophonistes, psychomotriciens... Ceci permettrait d'améliorer le repérage de ces élèves.

Enfin, il faudrait que l'école s'adapte aux rythmes de l'élève et non le contraire. Il faudrait aussi changer les mentalités pour éviter la « prise en charge » au profit de l'accession à l'autonomie. Pour cela, une organisation en unités de valeurs centrées sur des compétences précises permettrait une meilleure évolution de l'élève. Mais quel temps sera donné aux enseignants pour faire évoluer leurs méthodes ?...

V COMMENT AMELIORER ET ORGANISER L'ORIENTATION DES ELEVES ?

Un des principaux problèmes soulevé est la contradiction entre le discours de l'école sur l'épanouissement de l'élève et le fonctionnement réel de l'école.

L'amélioration pourrait porter sur trois axes :

- Etre positif avec l'élève pour qu'il puisse construire une image de lui-même la plus valorisante possible
- Donner ou redonner du sens aux enseignements
- Aider les élèves à être acteur à l'école et dans leur orientation

Pour cela, un programme porté par l'équipe éducative pourrait être mis en place dès la sixième.

- Aide à la prise d'information
- Séances spécifiques d'orientation
- Sensibiliser les parents
- Eviter de mettre en place des choix d'options, de filières qui ferment l'avenir. Les élèves sont dans une phase de leur évolution qui les rend fragiles, il faut les soutenir et non leur faire prendre des risques.
- Les aider à gérer leurs angoisses

De tout ceci, il est possible, bien qu'artificiel, de tirer 3 priorités pour l'école.

- Adapter l'école au rythme des élèves avec par exemple un collège en 3,4 ou 5 ans.
- Construire un socle commun, et non minimum, de compétences fondamentales auquel on ajouterait des enseignements plus ciblés et de plus haut niveau.
- Une éducation nationale qui garantirait l'expression de l'égalité des chances pour tous et sur tout le territoire.